



# **Retraite : amplifier la mobilisation et la grève pour gagner !**

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et de la jeunesse à poursuivre et à renforcer la grève, y compris reconductible là où les salarié-es le décident, pour maintenir et augmenter le rapport de force.

**Unis dans la lutte, nous l'emporterons !**

## **Mercredi 22 janvier**

**16 h Rassemblement devant l'Inspection académique de Foix  
Action : « on vide son cartable » et « on fait (encore) du bruit »**

## **Judi 23 janvier**

**7 h : action surprise, rdv place Milliane Pamiers**

**17 h 30 : place de la République Pamiers  
Manifestation retraite aux flambeaux**

## **Vendredi 24 janvier**

**7 h : action surprise, rdv centre commercial  
Labarre/Capitany Foix**

**14 h : Manifestation départementale Foix  
Allées de Villote**

## **42 JOURS PLUS TARD : UN MOUVEMENT MAJORITAIRE ET INEDIT !**

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

C'est pourquoi les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF, UNL et FIDL appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident. Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier. Elles proposent d'organiser dans toutes les villes des « Retraites aux flambeaux » ou autres initiatives le jeudi 23 au soir.

Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.

*Communiqué national interprofessionnel (extrait) du 15 janvier 2020*